

## **CONSEIL MUNICIPAL**

**04 FEVRIER 2021**

**Absents excusés :** André KUHN donne à Catherine PUJOL

**Secrétaire de séance :** M. Vincent ODILLE

### **LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS**

#### **INTERVENTION DE MONSIEUR LACHENAL OSTWIND**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Lachenal.

Monsieur Lachenal fait un rappel des dates depuis le premier contact entre la société Ostwind et la commune. Il rappelle qu'une convention a été signée pour le renforcement et la création de nouveaux chemins pour la mise en place des éoliennes. Cependant les banques sont de plus en plus pointilleuses sur les documents administratifs et la commune devra à nouveau délibérer pour cette convention, en veillant à utiliser les bons termes.

Monsieur Lachenal informe l'assemblée que le dossier administratif qui a été déposé en février 2020 a été instruit par la DREAL et qu'ils ont besoin de compléments sur 3 points :

- Etude des dangers : précision sur la conduite d'hydrocarbures
- Paysages : précision sur l'intégration paysagère UNESCO / hauteur des éoliennes
- Biodiversité : appliquer un bridage sur toutes les éoliennes pour les chauves-souris + proposer des mesures complémentaires pour le Busard Saint Martin.

Ces compléments vont être déposés courant février.

Les prochaines étapes en 2021 seront :

- Recevabilité du dossier
- Désignation du commissaire enquêteur
- Enquête publique
- Passage en CDNPS
- Décision du préfet

Puis 2022 et années suivantes :

- Période de recours de 4 mois
- Demande de raccordement auprès d'Enedis (peut prendre plusieurs années)
- Signature des baux avec les propriétaires devant notaire
- Lancement de la phase de travaux
- Premier coup de pelle / inauguration.

Monsieur Lachenal indique à l'assemblée qu'il y a une possibilité de faire une extension de 3 éoliennes sur Mairy et 2 ou 3 sur Togny-aux-Bœufs. Il faudra refaire les études environnementales car elles ne sont valables que 3 ans. Le conseil ne se prononce pas et demande à Monsieur Lachenal de faire des photos-montages dans un premier temps afin de pouvoir se faire une idée.

#### **DELIBERATION DE DELEGATION DE SIGNATURE DE CONVENTION POUR L'UTILISATION DES CHEMINS COMMUNAUX (PARC EOLIEN)**

Madame le Maire indique à l'assemblée que, comme l'a expliqué auparavant Monsieur Lachenal, il convient de reprendre une délibération pour la délégation de signature de convention pour l'utilisation des chemins communaux en employant les bons termes. Il s'agit d'une mise à jour de la délibération. L'assemblée accepte à l'unanimité.

#### **DELIBERATION PLAN DE FINANCEMENT PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il convient de prendre une délibération qui indique précisément le plan de financement pour les panneaux photovoltaïques en indiquant le montant du devis, les subventions, l'emprunt et l'autofinancement. L'assemblée accepte à l'unanimité.

#### **MISE A DISPOSITION ADJOINT ADMINISTRATIF BIBLIOTHEQUE CCMC**

Madame le Maire indique à l'assemblée que la mise à disposition de Patricia NOIZET pour la bibliothèque a pris fin le 31 décembre 2020. La bibliothèque étant intercommunale, son salaire est remboursé par la CCMC. Une nouvelle mise à disposition sera donc mise en place pour une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

#### **DELIBERATION ALIGNEMENT RUE DES SAPINS**

Madame le Maire informe l'assemblée que le terrain en friche rue des Sapins appartenant à Monsieur Michel FLOT, sous tutelle de l'UDAF, va être mis en vente. Le PLU indique que sur le terrain côté rue des Sapins il y a un emplacement

réservé. D'autre part, le PLU indique également que la route doit être au minimum large 5,5 mètres. Un géomètre est venu prendre les mesures et la commune doit reprendre 12 m<sup>2</sup> pour appliquer le règlement du PLU.

L'assemblée accepte à l'unanimité ce rachat et cet alignement.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Problème STEP**

Depuis la semaine dernière le moteur de la turbine est hors service. L'entreprise Bis va s'occuper des réparations. D'ici la fin de semaine prochaine, le moteur, l'accouplement et les pâles de la turbine seront changés.

### **Problème pompe à chaleur**

La pompe à chaleur de la mairie se met régulièrement en défaut. L'entreprise Cossenet est intervenue avec un employé de la marque Viessmann. Il s'agissait essentiellement de problèmes techniques.

### **Mise à jour du site internet**

David VILABOY et la secrétaire de mairie ont modernisé le site internet. Une réunion de la commission communication aura lieu pour définir le contenu du site. A présent, on peut connaître les statistiques du site. Une application a également été créée et regroupe les actualités, le site internet, Facebook, les commerces et la chaîne Youtube de la commune.

### **Point travaux**

Le rond-point de la boulangerie est en attente car les conditions climatiques actuelles ne permettent pas de faire de la peinture.

Des travaux vont avoir lieu entre les villages pour le passage des fourreaux pour la fibre optique.

Le copieur de la mairie va être changé car les impressions sont moins nombreuses que prévues. Cela permettra à la commune d'économiser 360 euros par an.

### **Compte-rendu réunion PCS**

Le PCS (Plan communal de Sauvegarde) se présente sous la forme d'un document écrit qui permet au conseil de gérer urgemment une crise (sanitaire, inondations, ...). Le document doit être mis à jour suite au renouvellement du conseil. De plus, en l'état des choses, le document n'est pas utilisable en cas de crise. Une réunion aura lieu chaque mois pour avancer sur le dossier.

## **TOUR DE TABLE**

### **Mme Béatrice KANDEL**

- demande si la réfection du mur en craie du bâtiment communal sera mis au budget cette année. Madame le Maire répond que oui.
- demande si un lampadaire à l'entrée du village côté Coolus sera mis en place.
- demande où en est le rachat de terrain que souhaite acquérir l'entreprise RTS. Madame le Maire répond que c'est en cours, qu'elle a rendez-vous avec un géomètre dans une quinzaine de jours pour cela, ainsi que pour le terrain que Monsieur Derasse souhaite acheter près de chez lui.
- demande de prévoir le budget pour installer une boîte à livres en face de la mairie.
- indique la présence de trous avec de l'eau stagnante sur le tablier du pont de la Guenelle.

### **M. Didier KREBS**

- indique qu'il y a un trou devant l'entreprise de Boituzat. Madame le Maire répond que ce chemin est intercommunal mais Monsieur Boituzat se charge de le reboucher.
- indique également que le chemin communal à la sortie de l'entreprise de béton est en très mauvais état.
- demande où en sont les bungalows pour la société de chasse. Madame le Maire répond qu'elle est en attente des du dossier de l'architecte.
- indique que les agents techniques ont découvert une fuite chez le locataire de la commune. Il a été prévenu mais n'a rien fait. L'entreprise Cossenet est intervenue sur la demande de la mairie. La facture sera envoyée au locataire.

### **M. Patrice LAURENT**

- s'interroge sur l'éventualité pour la commune d'acquérir un broyeur. Madame le Maire répond que le SYSEMSEM en prête gratuitement aux particuliers et que la commune n'en a pas spécialement l'utilité.
- Indique qu'un tronc obstrue le pont de la Guenelle. Madame le Maire répond que les employés techniques n'interviendront pas car cela est trop dangereux.

**M. Mickaël FLEURY** demande si le problème d'assainissement au lotissement du château persiste. Madame le Maire indique que les agents techniques ont dû à nouveau intervenir la semaine dernière.

**M. Stéphane DERUE** indique que certaines rues et certaines bordures commencent à se détériorer et qu'il faudra sans doute prévoir au budget un entretien, notamment des lotissements.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 h 55. Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 11 mars 2021.